



Rhynch'info

Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation.



La lettre d'information ravageurs du palmier

COMMISSION « RAVAGEURS DES PALMIERS » FREDON FRANCE

23 février 2015, n° 14

Dans ce numéro :

En 2014, la commission « Ravageurs des Palmiers » a été créée afin de mettre en commun les outils des différentes FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) et FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) de France pour travailler de manière harmonisée sur la thématique des ravageurs des palmiers.

Voici la liste des membres de cette commission :

- FREDON France
- FREDON Languedoc-Roussillon
- FREDON Corse
- FREDON Midi-Pyrénées
- FREDON Bretagne
- FREDON Martinique
- FDGDON Drôme
- FREDON Paca
- DGAL (Direction Générale de l'Alimentation)

La première commission a eu lieu le 12 juin 2014, les membres se sont réunis 3 fois cette année. A chacune de ces réunions un état des lieux sanitaire régional est présenté par les différentes Fredons.

Les axes de travail sont les suivants :

- Communication : une plaquette diffusable à l'échelon national a été créée (en cours de validation).
- Cartographie : mise en place d'une cartographie nationale.
- Prendre position sur des dossiers ponctuels.
- Mettre en place un relationnel avec la DGAL.
- Créer un groupe de réflexion entre la commission, la DGAL et le ministère.

Cette Commission ouvre « la porte » à tous les ravageurs et tous les pathogènes des palmiers car certains d'entre eux peuvent avoir des conséquences sur d'autres végétaux.

D'autre part, une consultation auprès d'organismes professionnels extérieurs (INRA,...) est mise en place dans le cadre de cette commission.

Des firmes phytopharmaceutiques ont également été conviées à ces commissions afin de réunir des informations sur les produits disponibles pour la lutte contre les divers ravageurs. Dans cette démarche, deux firmes ont accepté l'invitation.

La firme Syngenta, qui est venue présenter le produit Revive® pour la lutte par injection contre le charançon rouge du palmier.

La firme Arista Lifescience, qui a présenté le résultat d'une expérimentation réalisée avec deux souches différentes de champignon entomopathogènes *Beauveria bassiana* (souche 147 et 111) contre le charançon rouge. La souche 147 est déjà homologuée pour la lutte contre le papillon palmivore.

COMMISSION
« RAVAGEURS DES
PALMIERS » FREDON
FRANCE

EVOLUTION DES
FOYERS DE CRP:

Région PACA,
Région Languedoc
Roussillon,
Région Corse
Région Bretagne

POINT SUR LE
PAPILLON
PALMIVORE

ORGANISATION
DE LA LUTTE EN
PACA

*Lettre d'information
rédigée
par le réseau des
Fédérations
de lutte contre les
organismes nuisibles*

**Points contact en
région :**

**Fredon Paca
04.94.35.22.84**

**Fredon Languedoc
Roussillon
04.67.75.64.48**

**Fredon Corse
04.95.26.68.81**

**Fredon Bretagne
02.23.21.18.18**

BILAN DES FOYERS CRP 2014 EN PACA

Comme en 2013, l'année 2014 a connu une progression dans l'évolution des foyers de charançon rouge du palmier.

Dans les Bouches du Rhône le charançon rouge poursuit sa progression vers le Nord-Est (Allauch) et vers l'Ouest (Marignane). Dans les Alpes-Maritimes, la contamination progresse vers le l'Ouest (Pégomas) mais également vers l'arrière-pays (Saint Jeannet, Vence) et vers l'Est (Saint André de la Roche). La contamination du Var continue vers le Centre-Var (Rocbaron, Brignoles). Pas de nouvelle contamination dans le Vaucluse.

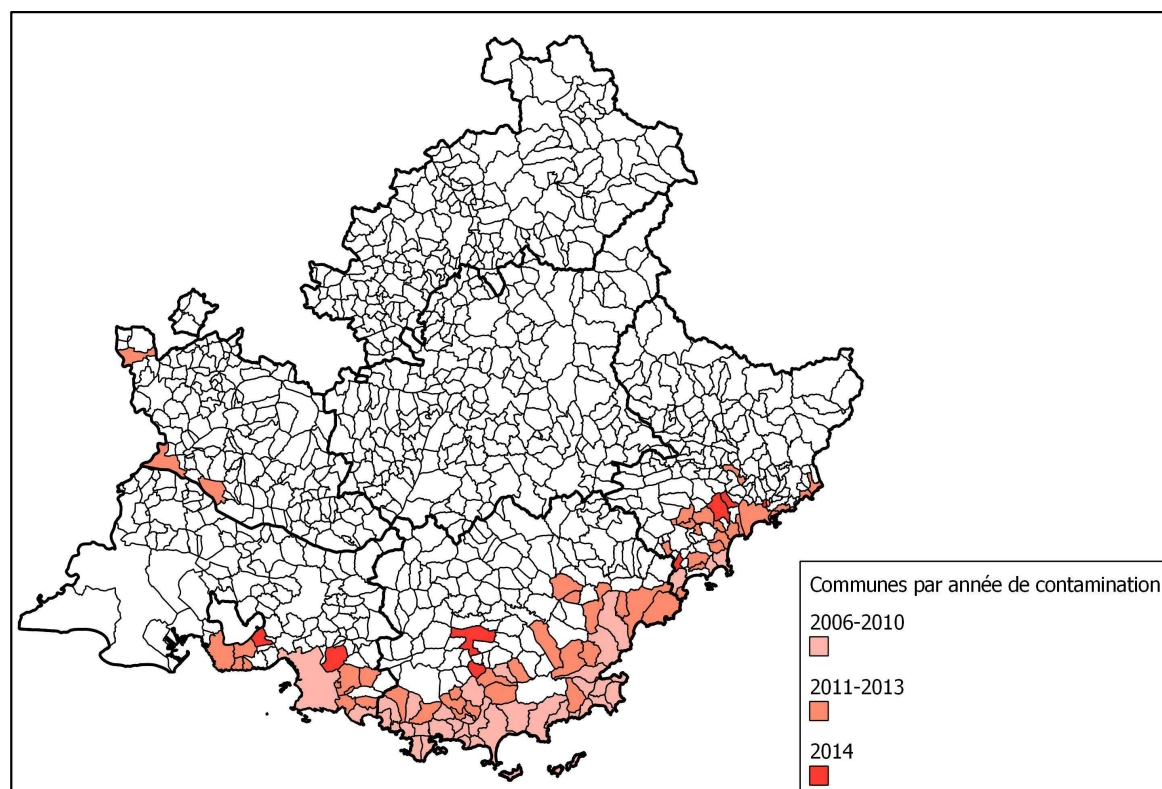


Figure 1 : Carte des communes contaminées en PACA au 1^{er} janvier 2015

Le suivi d'un réseau de piégeage par la Fredon Paca dans le cadre de l'épidémiosurveillance s'est poursuivi en 2014. Comme les années précédentes, le relevé et l'entretien de ces pièges ont été confiés à nos partenaires techniques : Fdgdon, collectivités ou entreprises espaces verts.

Cette année ce réseau se composait de 217 pièges répartis dans le Var, les Alpes-Maritimes, les Bouches du Rhône et le Vaucluse.

En 2014, comme en 2013, les conditions météo ont entraîné un décalage de la courbe de vol avec un pic de vol en novembre (voir courbe de captures par pièges en trait continu bleu).

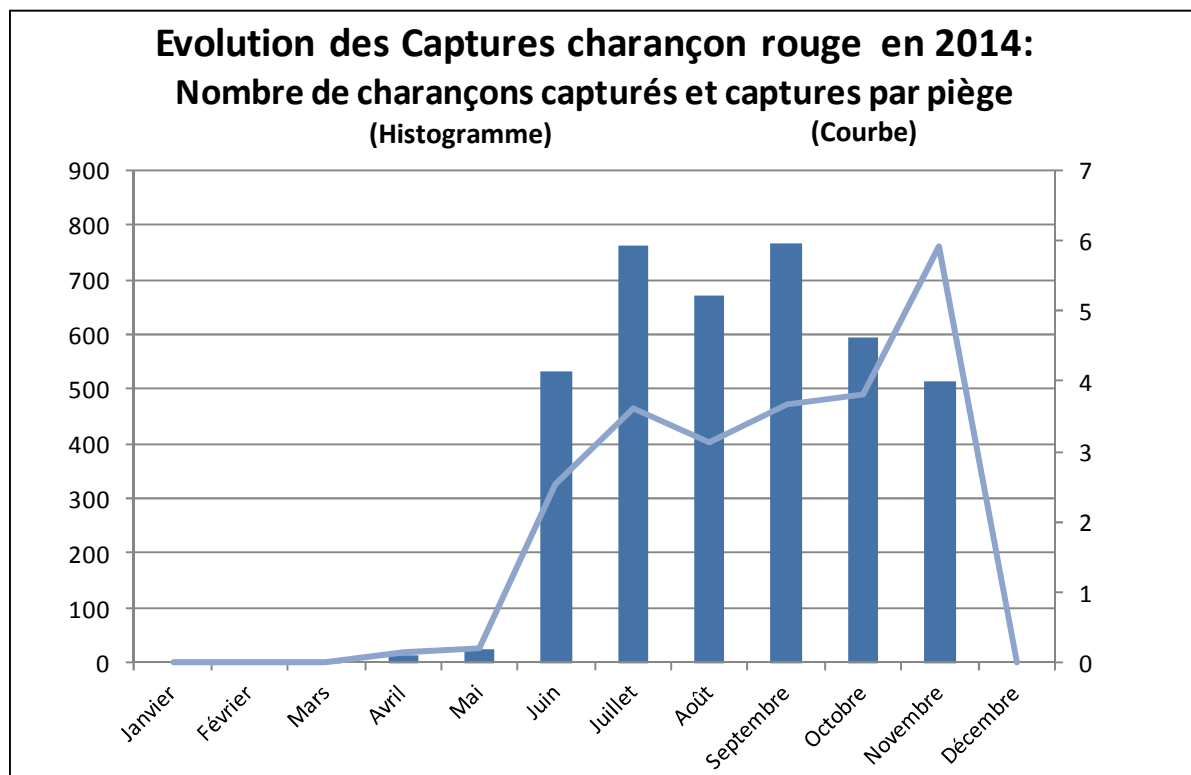


Figure 2 : Dynamique de vol en PACA

La figure 2 présente une progression du nombre de captures sur l'année, on observe un **maximum de captures en juillet (761 captures) et en septembre (767 captures)**. Toutefois, il est important de prendre en compte les données de captures par pièges qui représentent la dynamique de vol du charançon rouge. Le pic de vol est observé en novembre 2014 comme pour 2013.

Il est important de rappeler que le nombre de captures enregistrées ne représente qu'une portion du nombre d'individus s'échappant des palmiers contaminés. D'autre part certains pièges du réseau sont des pièges dits de surveillance, posés en zone prétendue saine, ils n'enregistrent donc aucune capture au long de l'année.

Var :

Fin 2014, on comptabilise :

2157 captures pour 56 pièges posés et **relevés** régulièrement sur la période de piégeage, soit un **nombre moyen de captures par pièges de 41,6 charançons**.

En 2014, les nouvelles communes contaminées, sur ce département sont :

Brignoles et Rocbaron.

Alpes Maritimes :

En 2014, le piégeage s'est poursuivi et s'est étendu sur le département.

Les captures se sont concentrées sur Antibes-Juan les Pins, Vallauris, Biot, Cannes, Grasse, Nice.

Au 31 décembre, on comptabilise **1727 captures**, pour 148 pièges posés et **relevés** régulièrement, soit un **nombre moyen de captures par pièges de 15,25 charançons**.

Les nouvelles communes contaminées en 2014, sur ce département sont :

Pégomas, Vence, Saint Jeannet et Saint André de la Roche.

Bouches du Rhône :

5 pièges sont positionnés sur Port de Bouc.

Aucune capture n'a été enregistrée.

Les nouvelles communes contaminées en 2014, sur ce département sont :

Allauch et Marignane.

Vaucluse :

6 pièges sont positionnés sur les communes de Cavaillon, Le Pontet, Avignon, Mondragon et Coustellet.

Aucune capture n'a été enregistrée.

Aucune nouvelle commune contaminée.

EN BREF EN PACA :

217 pièges posés (214 suivis)

1704 observations terrain

3883 captures

BILAN DES FOYERS CRP 2014 EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

En région Languedoc-Roussillon, l'année 2014 est marquée par la présence du charançon rouge du palmier sur les 4 départements littoraux avec des intensités variables.

Le réseau de piégeage, existant déjà depuis 8 ans, a été mis en place et animé par la FREDON LR pour le compte du SRAL LR :

- 2 pièges dans l'Hérault,
- 2 dans le Gard,
- 21 dans les Pyrénées Orientales.

A signaler que dans les Pyrénées Orientales, la commune de Banyuls dels Aspres est une nouvelle commune contaminée suite à la capture de charançons adultes.

De même, dans le Gard, la commune de Beauvoisin est une nouvelle commune contaminée suite à la capture de charançons adultes.

Dans le département des Pyrénées Orientales, 17 nouvelles communes sont contaminées dans ce département portant à 45 le nombre de communes touchées par le charançon rouge.

Dans le Gard, une première commune est contaminée en 2014.

Dans l'Hérault, une nouvelle commune est contaminée portant à 2 le nombre de communes touchées.

Dans l'Aude, deux nouvelles sont contaminées en 2014.

En 2014, la détection des palmiers contaminés dans les Pyrénées Orientales est en très forte augmentation par rapport à 2013. Ces détections passent de 220 à 693 palmiers contaminés (voir graphique ci-dessous).

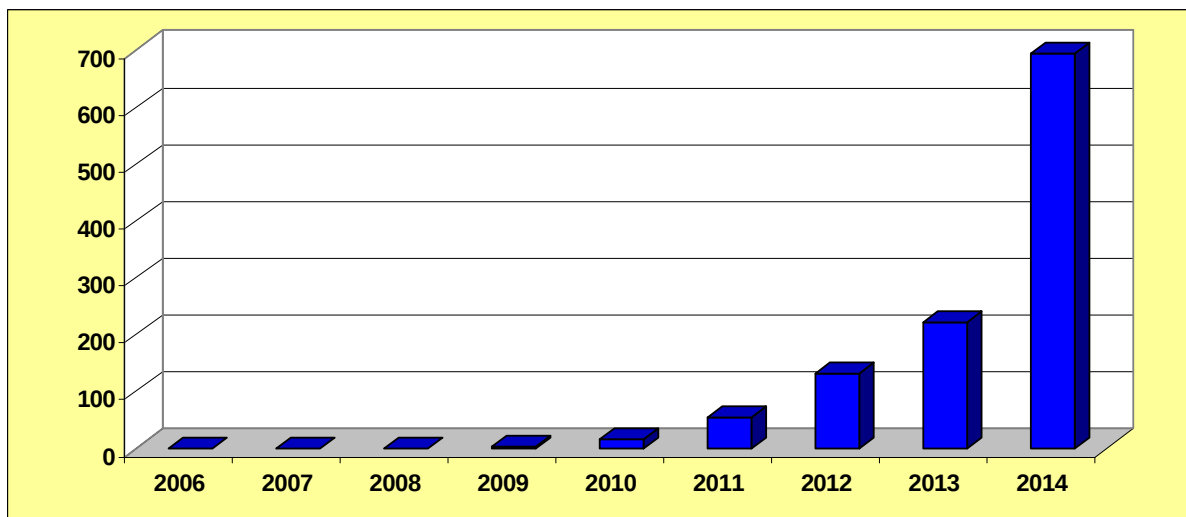


Figure 3 : Nombre de *Phoenix canariensis* infestés par le CRP dans les Pyrénées-Orientales entre 2006 et 2014

A noter également que des palmiers contaminés sont identifiés dans l'Hérault (3 palmiers) et dans l'Aude (3 palmiers).

Au vu de la progression du ravageur, la mobilisation de tous les acteurs de la filière reste une priorité pour la campagne à venir.

Pyrénées-Orientales :

En 2014, le piégeage s'est poursuivi sur le département.

Les captures se sont concentrées sur Alenya, Argelès sur Mer, Le Boulou et Perpignan.

Au 31 décembre, on compte **738 captures**, pour **21 pièges posés et relevés** régulièrement, soit un nombre moyen de captures par piège de **35 charançons**.

Les nouvelles communes contaminées en 2014, sur ce département sont :

Banyuls dels Aspres, Brouilla, Clair, Collioure, Lluïa, Palau del Vidre, Passa, Pia, Pollestres, Ponteilla, Saint Genis des Fontaines, Saint Jean Lasseille, Saint Laurent de la Salanque, Saleilles, Salses le Château, Theza et Sorede.

Aude

En 2014, aucun piège n'était placé sur ce département.

Les nouvelles communes contaminées en 2014, sur ce département sont :

Fitou et Leucate

Hérault

En 2014, le département ne comptait que 2 pièges.

Au 31 décembre, on compte **6 captures** sur un des pièges.

Une nouvelle commune est contaminée en 2014, sur ce département :

La Grande Motte

Gard

En 2014, le département ne comptait que 2 pièges.

Au 31 décembre, on compte **3 captures** sur un des pièges.

Une commune a été déclarée contaminée en 2014 sur ce département :

Beauvoisin

En 2014 la FREDON a installé et suivi 20 pièges pour 18 communes sur la région Corse dans le cadre de la surveillance biologique du territoire.

Les premiers piégeages ont été un peu plus tardifs en 2014 ; avec une pose des pièges fin mars, les premières captures sur l'ensemble des pièges sont observées à partir de mi avril.

Les vols sont ensuite actifs sur toute l'année, avec trois périodes de forte activité centrée sur le printemps, le mois d'août et le mois de novembre. On peut noter un creux durant le mois de juillet et début septembre. La fin d'année est particulièrement marquée par un vol soutenu centré sur mi novembre. Ce fait est sans doute à mettre en relation avec les températures exceptionnellement clémentes de la fin d'année 2014.

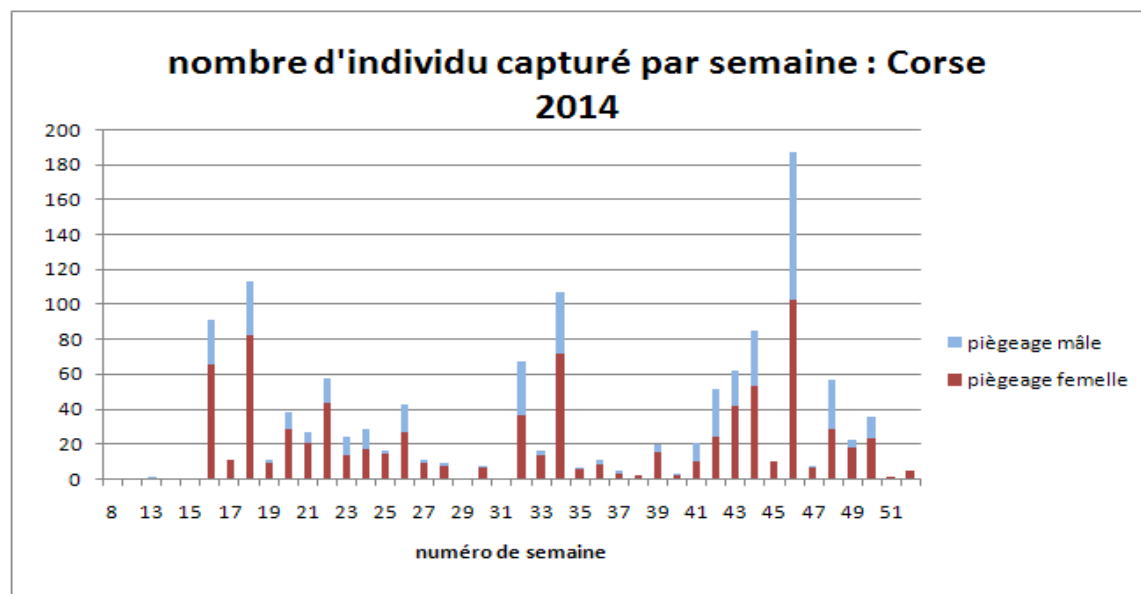


Figure 4 : Nombre de charançons rouges capturés sur 2014

La prospection développée en 2014 a permis de caractériser une progression des communes contaminées. Ce sont 16 nouvelles communes qui sont identifiées sur l'ensemble de la Corse.

Si la côte Est est atteinte sur toute sa longueur, le versant ouest et le centre de la Corse commencent à être touchés.

Au total le suivi réalisé depuis 2006 par la Fredon a permis d'identifier 18 communes atteintes en Corse du Sud et 38 en Haute Corse.

Cette année, il a été constaté sur la côte orientale une progression importante des attaques de charançon rouge du palmier sur l'espèce *Washingtonia filifera*. Etant donné le niveau d'antériorité de l'infestation dans cette région, il n'est pas étonnant que le charançon rouge se reporte sur de nouvelles espèces de palmiers pour compenser la perte progressive de ses hôtes « favoris ».

Corse :

Total de 20 pièges disposés sur 18 communes différentes répartis équitablement entre les deux départements.

Au 31 décembre, on comptabilise au total 1260 **captures**, soit un **nombre moyen de captures par pièges de 63 charançons**.

Les mâles représentent 34% des adultes piégés.

Un niveau très variable du total des relevés entre régions et communes est à signaler. En effet, la Corse du Sud ne représente que 15% du total du piégeage.

Sur les 8 communes avec moins de 10 prises par piège, 6 se trouvent dans le Sud.

Les pièges les plus attractifs dépassant 100 captures sont au nombre de 4 avec un maximum de 402 captures sur la saison à Canale-di-verde.

Les nouvelles communes contaminées en 2014, sur ce département sont :

Saint-Florent, Patrimonio, Olmeta-di-Tuda, Vignale, Volpajola, Sartène, Belvédère-Campomoro, Olmeto, Alata, Sarrola-Carcopino, Vico, Corté, Calvi, Lumio, l'Île Rousse, Sari-solenzara.

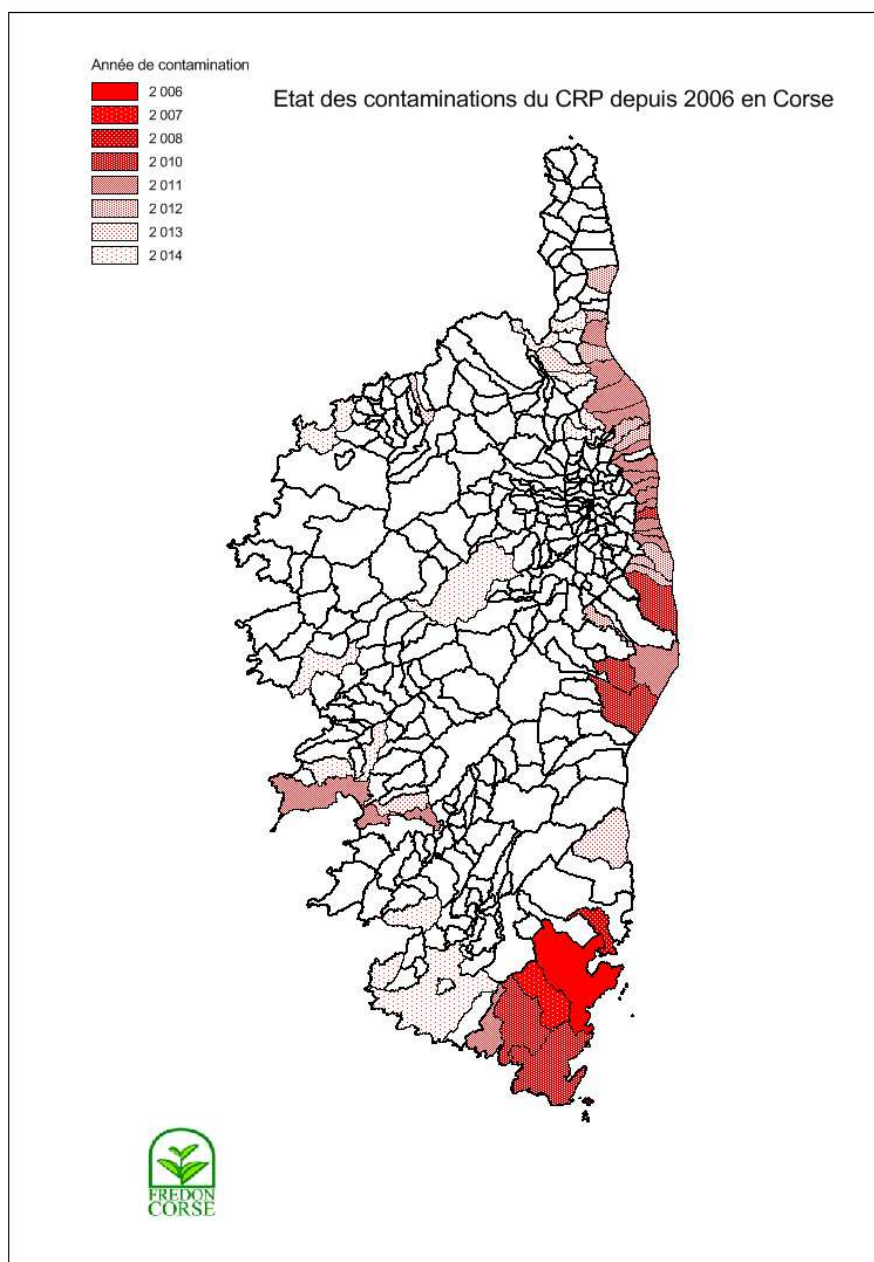


Figure 5 : Carte de contamination de la Corse

BILAN DES FOYERS CRP 2014 EN BRETAGNE

En 2013 les premiers foyers de charançon rouge du palmier ont été signalés dans cette région sur les 6 communes suivantes : Ploemeur, Larmor-Plage, Locmiquélic, Moréac, Plaudren et Caudan (OEPP, 2013).

Pour rappel la source de cette contamination n'était pas une dissémination naturelle mais bien consécutive à l'importation de nouveaux palmiers contaminés issus d'une pépinière espagnole (OEPP, 2013).

En 2014, la Fredon Bretagne a organisé une surveillance et un réseau de piégeage sur les communes du périmètre de lutte, soit sur 55 communes. Des prospections dans le nord Finistère ont été mises en œuvre.

3559 palmiers toutes espèces confondues ont été recensés et géolocalisés sur l'ensemble de ces communes.

1 charançon rouge a été capturé dans un piège sur la commune de Lalester en septembre 2014.

Cette commune est la seule nouvelle commune contaminée de la région Bretagne.

POINT SUR LE PAPILLON PALMIVORE

Le papillon palmivore est à présent largement répandu sur l'ensemble des régions PACA et Languedoc-Roussillon. Il est notamment signalé dans les secteurs septentrionaux ce qui signifie qu'il a la capacité de survivre dans les zones plus froides de ces régions. Il n'est pour l'instant pas présent en Corse.

Il est signalé depuis 2013 dans le département de Haute-Garonne sur la commune de Labarthe sur Lèze.

Ce ravageur continu donc de s'étendre sur la France, il convient donc de rester très vigilant vis-à-vis de ce ravageur qui a une capacité d'expansion très importante. Il faut notamment surveiller les environnements pépinières qui sont des sites sensibles dus aux importations régulières de palmiers provenant d'Espagne ou d'Italie.

ORGANISATION DE LA LUTTE EN PACA

Un COPIL régional s'est tenu le 27 novembre 2014 au lycée agricole d'Aix-Valabre.

Un état des lieux de la contamination a été établi sur la région PACA.

Il a été rappelé les différentes stratégies en termes de luttés curative et préventive.

Des groupes de travail ont été mis en place par les acteurs de la lutte (DGAL, DRAAF-SRAL, FREDON, représentants professionnels, collectivités, associations de particuliers, organismes de recherche...), afin d'améliorer et de généraliser les actions menées contre le charançon rouge.

Voici les groupes de travail qui ont été mis en place :

- Cartographie régionale, piloté par la FREDON Paca
- Vadémécum de lutte pour les collectivités, piloté par la Direction Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.
- Vadémécum de lutte pour les professionnels, piloté par un professionnel.
- Gestion des déchets, piloté par un Conseil Général.

Le prochain COPIL se réunira en **juin 2015** afin de restituer les travaux qui ont été menées par les différents groupes.